

IRLANDE (EIRE)

MATURITÉ MENTION BILINGUE PAR SÉJOUR LINGUISTIQUE ET SCOLAIRE ANGLAIS

Types d'écoles du post-obligatoire (« senior cycle »)

1. Écoles secondaires
2. Écoles professionnelles
3. Écoles secondaires non sélectives (« comprehensive schools »)
4. Écoles communautaires (« community schools »)

Les écoles secondaires sont privées, les écoles sous les points 2 à 4 sont publiques.

De plus, le système irlandais distingue entre des écoles religieuses (écoles catholiques, écoles de l'Église irlandaise, écoles musulmanes), des écoles non confessionnelles (« non denominational ») ou des écoles multi- confessionnelles.

Système scolaire dans la République d'Irlande

- Dès 4 ans : 2 ans dans la petite enfance (le premier cycle non obligatoire)
- Dès 6 ans : 6 ans d'école primaire (scolarité obligatoire)
- Dès 12 ans : 3 ans de cycle d'orientation (« junior cycle », scolarité obligatoire)
- Dès 15 ans : 1 année de transition facultative (« senior cycle »)
- Dès 15/16 ans 2 ans dans le cycle post- obligatoire (« senior cycle »)
- Obtention du certificat de Maturité (« Leaving Certificate ») à 17 ou 18 ans

Les élèves genevois peuvent intégrer soit l'année de transition, soit la première année du « senior cycle » (avant-dernière année avant les examens finaux pour le certificat de Maturité), souvent appelée la 5e année. Cette année correspond mieux à leur niveau scolaire de 2e du collège de Genève.

Début de l'année scolaire : début septembre. Fin du premier trimestre mi-décembre. Reprise début janvier et fin de l'année scolaire à fin juin.

Les organisations spécialisées proposent toutes des possibilités d'organisation du séjour, de l'intégration en école publique et en famille d'accueil aux écoles privées avec internat.

Le coût est souvent moins élevé que pour un séjour au Royaume Uni.